



MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 184-03-2026 ÉTABLISSANT LES RÈGLES DE CONSTITUTION ET DE RÉGIE INTERNE DES COMITÉS CONSULTATIFS

Veillez prendre avis que le 7 avril 2026 lors de la tenue de la séance ordinaire, le conseil de la municipalité de Frelighsburg a adopté par résolution le règlement N° 184-03-2026 établissant les règles de constitution et de régie interne des comités consultatifs.

Le règlement N° 184-03-2026 a pour objet d'énoncer les règles de constitution et de régie interne des comités consultatifs de la Municipalité.

Une copie du règlement est disponible pour consultation sur le site web de la municipalité, ainsi qu'au 2, place de l'Hôtel-de-Ville, à Frelighsburg. Une copie pourra en être délivrée moyennant paiement des droits exigibles suivant le tarif prescrit.

DONNÉ À FRELIGHSBURG, CE NEUVIÈME JOUR D'AVRIL DEUX MILLE VINGT-SIX.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Sergey Golikov'.

Sergey Golikov
Directeur général,
greffier-trésorier